



Inscription Marché du Vieux-Port

Ce document est un formulaire d'inscription qui démontre votre intérêt à louer une place au Marché. Il ne constitue en aucun cas un engagement de la Coopérative des Horticulteurs de Québec envers le demandeur. Suite à l'analyse des demandes, la Coopérative des Horticulteurs de Québec vous confirmera par écrit votre acceptation ainsi que votre numéro d'emplacement. La Coopérative des Horticulteurs de Québec se réserve le droit de refuser tout locataire, de modifier le nombre d'emplacements et /ou l'aménagement des emplacements loués au locataire.

1 - Nom et coordonnées

Entreprise :

Contact :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Cell. :

Courriel :

Type d'entreprise

Agroalimentaire Autre :

Catégorie

Producteur agricole No. U..P.A.

Producteur-transformateur No. U..P.A.

Transformateur/artisan

Revendeur

Restauration

Artisanat

2 - Tarifs 2010

Consulter la grille tarifaire pour vous informer sur les tarifs en vigueur au Marché et acompte nécessaire à l'enregistrement de votre demande d'inscription.

3 - Nombre d'emplacement(s) désiré(s) au Marché (Voir le plan)

1 2 3



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

4 - Besoins techniques (eau - électricité - connexion paiement direct - etc.)

Inscrire vos besoins techniques pour le kiosque au Marché.

Électricité 120 volts 35\$

Téléphone 50 \$

Eau chaude 65 \$

Branchement Terminal TPV 250 \$

Autres à préciser _____

5- Période de location

Inscrire les dates pour lesquelles vous voulez être présent au Marché.

6 - Modalités de paiement

Un dépôt de garantie de 750\$ est exigé au nouveau locataire.

Tous les paiements effectués doivent être fait à l'ordre de la Coopérative des Horticulteurs de Québec. Retourner le document dûment rempli à la Coopérative des Horticulteurs de Québec à l'attention de Madame Julie Lafond, adjointe administrative au Marché du Vieux-Port de Québec :

160, Quai St-André
Québec - QC - G1K 3Y2
Télécopieur : 418.692.1849
jlafond@marchespublics.ca



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

7-Description du concept proposé (résumé de votre projet)

8- Liste DÉTAILLÉE des produits que vous désirez vendre au MARCHÉ du Vieux-Port de Québec.

Il est obligatoire de remplir la liste de produits.

Veillez noter que votre liste de produits doit être obligatoirement approuvée par la direction du Marché. La direction de la Coopérative pourra interdire et/ou faire retirer tout produit en vente dans le kiosque qui n'aurait pas été approuvé sur la liste.

<u>Produits de la ferme</u>	<u>Produits transformés</u>	<u>Revente</u>
1 _____	21 _____	41 _____
2 _____	22 _____	42 _____
3 _____	23 _____	43 _____
4 _____	24 _____	44 _____
5 _____	25 _____	45 _____
6 _____	26 _____	46 _____
7 _____	27 _____	47 _____
8 _____	28 _____	48 _____
9 _____	29 _____	49 _____
10 _____	30 _____	50 _____
11 _____	31 _____	51 _____
12 _____	32 _____	52 _____
13 _____	33 _____	53 _____
14 _____	34 _____	54 _____
15 _____	35 _____	55 _____
16 _____	36 _____	56 _____
17 _____	37 _____	57 _____
18 _____	38 _____	58 _____
19 _____	39 _____	59 _____
20 _____	40 _____	60 _____



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

9- Signature

Note : Seuls les dossiers complets incluant l'acompte le document d'inscription dûment rempli et signé, le tout accompagné de la liste de produits seront enregistrés. Tout document incomplet sera retourné à l'expéditeur.

Signature : _____

Date : _____

10- Approbation de la demande d'inscription et de la liste de produits

Nom de l'entreprise

Demande d'inscription : _____ Date : _____
Lucie Tremblay, d.g.

Liste de Produits : _____ Date : _____
Lucie Tremblay, d.g.

Commentaire de la direction :

Lorsque votre demande de location est approuvée et signé par la direction, la Coopérative des Horticulteurs de Québec vous fera parvenir un contrat de location. Vous devrez le retourner dûment signer à la Coopérative avec les chèques postdatés.